

E 6929

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 14 décembre 2011

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 14 décembre 2011

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité scientifique et technique d'Euratom.

17581/11



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 5 décembre 2011
(OR. en)**

17581/11

**RECH 394
ATO 144
OC 56**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre
du Comité scientifique et technique d'Euratom
ORIENTATIONS COMMUNES
Délai de consultation: 14.12.2011

DÉCISION DU CONSEIL

du

portant nomination d'un membre du Comité scientifique et technique d'Euratom

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment
son article 134,

vu l'avis de la Commission européenne,

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 22 janvier 2008¹, le Conseil a nommé les membres du Comité scientifique et technique (ci-après dénommé "le comité") pour la période allant du 22 janvier 2008 au 22 janvier 2013.
- (2) Un siège de membre du comité est devenu vacant à la suite du décès de M. Juan Antonio RUBIO RODRÍGUEZ. Il convient par conséquent de nommer un nouveau membre,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO C 21 du 26.1.2008, p. 2.

Article premier

M. Cayetano LÓPEZ est nommé membre du Comité scientifique et technique en remplacement de M. Juan Antonio RUBIO RODRÍGUEZ pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 22 janvier 2013.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil

Le président